ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 7 juin 1899 (18 prairial An 107 de la République), 158e jour de l'année, 79e du printemps.
Lever du soleil : 4 h. 0, Coucher 7 h. 58.

Mairie. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25. Fermés à 8 h.

Laboratoire municipal. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Justice de Paix (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1[2.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1[2 à 5 h. 1[2, de 8 h. 1[2 à 9 h. 1[2

Cours publics : Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 9 h. 1[2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années, de 6 h. à 7 h. 1[2 du soir.
Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1[2 du soir.
Comptabilité et arithmétique commerciales, cours préparatoire de 1re année, de 8 h. à 9 h. 1[2 du soir.
Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

UNE AFFAIRE GRAVE

Sous ce titre nous avons parlé hier d'une affaire qui présentait toutes les apparences d'un empoisonnement et qui s'était passée au quartier des Trois Ponts.

Une petite fille de 9 ans 1[2, Louise Joly, était morte après avoir pris des médicaments qu'une certaine femme, Liévine Samain, lui avait ordonnés pour la débarasser du ver solitaire qui la rongeait.

Cette femme a été arrêtée et le Parquet, représenté par M. Bresson, juge d'instruction et M. Montagne, greffier, est venu à Roubaix pour l'interroger et aussi pour faire autopsier le cadavre de l'enfant par M. Castiaux, médecin légiste.

Des renseignements que nous avons pu obtenir il résulterait que Louise Joly n'est pas morte d'empoisonnement. Elle aurait succombé aux suites d'une bronchite purulente avec adhérenie pleurale ancienne. L'autopsie a démontré que l'enfant était rongée par le ver solitaire.

Il est certain que la purge violente qu'on a fait prendre à l'enfant a hâté sa mort. Peut-être la femme Liévine Samain sera-t-elle poursuivie pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

Ouverture de l'école de natation. — C'est samedi prochain, 10 juin, que sera ouverte l'école de natation. Le public, avec ces jours de chaleur que nous subissons, attend cette ouverture avec impatience.

Tentative de suicide. — Une jeune fille de 17 ans, demeurant rue de Condé, cour Vroman, a tenté de se suicider à la suite d'une discussion qu'elle avait eue avec sa sœur.
Un voisin est arrivé à temps pour couper la corde et rappeler la jeune désespérée à la vie.

Idées de pochard. — Alfred Coland, portefaix, âgé de 41 ans, demeurant rue Turgot, a l'ivresse lugubre.
Lundi matin, étant plein, au quai d'Anvers, il s'écria qu'il allait se noyer et se déshabilla pour se jeter dans le canal.
Les agents du Pont Morel l'écrouèrent au poste, où il s'endormit bientôt cuvant son vin et oubliant ses funestes projets.

Les contraventions. — La police a dressé hier, 12 contraventions, dont 8 pour ivresse, 2 pour cabarets ouverts après l'heure, 2 pour rixe.

La fête des tripiers. — L'administration municipale, d'accord avec le Conseil des Prud'hommes, a fixé au 7 août la fête dite « des tripiers ».

Commencement d'incendie. — Lundi, dans la soirée, vers 10 h. 15, un commencement d'incendie s'est déclaré rue Magenta, chez M. Verleyen, marchand de charbon.
Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre le feu.
Les dégats sont insignifiants.

Blessé à l'usine. — Un accident est survenu le 6 juin à 9 heures du matin, chez M. Motte-Bossut, fils, boulevard Gambetta, 62, au nommé Pierre Vienne, 52 ans, bâcleur, né à Etampuis, demeurant rue du Tilleul, 247, à Roubaix, chez Mme Herbaut.
Cet ouvrier ayant arrêté sa machine pour le nettoyage, a soulevé le couvercle de sûreté et a introduit sa main gauche avant l'arrêt complet.
La blessure est un écrasement de la main gauche avec perte de substance considérable des 4 derniers doigts.
Le blessé a été transporté à l'hôpital après avoir reçu les soins du docteur Picquet.
L'amputation des quatre doigts aura lieu ce matin.

Sauvetage émouvant. — Un jeune garçon de six ans, nommé Stéphane Vanseveren, demeurant rue Voltaire, est tombé lundi soir, vers 5 h. 1[2, dans le canal, près du pont du Beau-Chêne.
Un courageux citoyen, qui a refusé de donner son nom, s'est jeté au secours du petit gars, et a été assez heureux pour le ramener sain et sauf sur la berge, non sans avoir éprouvé de nombreuses difficultés.
Nous le félicitons très sincèrement et de son courage et de sa trop grande modestie.

La vitesse des motocycles. — Nous serions heureux de voir appliquer à Roubaix, par la police, les règlements qui interdisent aux motocycles et automobiles ou vélos, de marcher à une allure supérieure à celle d'un cheval au trot.
Les agents constatent chaque jour que M. X..., qu'ils connaissent bien, filent à toute vitesse, au moment où la circulation est grande, rue de la gare et Grand'Place.
Attendent-ils un « gros » et malheureux accident pour verbaliser?

Suicide d'un roubaisien à Leers. — Avant-hier, des employés de douanes, trouverent vers 10 h. 1[2, sur le bord du canal, à Leers, des vêtements sur lesquels était épinglée une lettre adressée à M. Philippron, rue de la Providence, 19, à Roubaix.
Cette lettre fut portée à son adresse, et M. Philippron apprit ainsi que son fils Edmond, âgé de 23 ans, employé de commerce, avait mis fin à ses jours en se jetant dans le canal.
Immédiatement des recherches furent ordonnées, et hier matin, vers 2 heures, on repêchait le cadavre du suicidé à l'endroit même où il avait déposé ses effets.
Ce suicide doit être attribué au regret d'actes indélicats commis par le défunt, qui défrayèrent jadis la chronique et sur lesquels nous ne nous appesantirons pas, pour ne pas augmenter le chagrin de la famille.
Le corps après avoir été transporté à la morgue, a été ensuite conduit au domicile de M. Philippron père.

Ivresse, rebellion et outrages. — Victor Scharer, âgé de 29 ans, boucher, demeurant rue Lacroix, 58, a été arrêté avant hier soir, vers minuit, rue de Lannoy, pour tapage nocturne et ivresse.
Il s'est de plus rebellé contre l'agent Duhamel et l'a outragé.
Il a été écroué au poste du 3e arrondissement puis conduit à Lille, pour être mis à la disposition du Parquet.

Vol de chaussures. — Jean-Baptiste De Gueldre, âgé de 38 ans, décorateur, de nationalité belge, demeurant estaminet du Bon Café, 30, rue de la Paix, depuis samedi a été arrêté hier soir à 5 heures, sous l'inculpation de vol d'une paire de chaussures au préjudice de Demunter Alois, demeurant à la même adresse.
Après avoir été interrogé par M. Prudhomme, commissaire du 4e arrondissement, l'inculpé, malgré ses dénégations, a été écroué au poste central. Il a été déjà condamné à six mois de prison pour vol en Belgique.

Parti Ouvrier. — Bibliothèque. — La bibliothèque du Parti, sera ouverte, ce soir de 6 h. 1[2 à 8 h. 1[2.

Avis important. — Les secrétaires des groupes, non-pourvus de troncs de propagande, peuvent s'en procurer au bureau du Comité Exécutif, tous les jours de 3 h. à 5 h. de l'après-midi et le mercredi de 6 h. 1[2 à 8 h. 1[2 du soir.

Les Chevaliers de la Fourchette. — Les membres de la Commission administrative prient les membres actifs de bien vouloir assister à la répétition générale le mercredi 7 juin, à 8 h. 1[2 précises.
Ordre du jour : Question très importante en vue du festival d'Hellemmes et pour une sortie dimanche prochain.
En Vente dans nos bureaux, 13, rue des Champs, le **Plan de Roubaix** par M. Pachy géomètre, Prix : 2 fr. 50.

Obligations de Roubaix-Tourcoing

Les gens aisés dont une partie des fonds est disponible par suite de la limitation à 1,500 fr. des dépôts à la Caisse d'Epargne, souscriront volontiers aux obligations des villes de Roubaix et de Tourcoing rapportant 17 fr. pour 500 francs.
C'est un placement de tout repos.

VENTE DE PORCELAINE A ROUBAIX

Salle Philémon, 63, rue, Pierre-Motte, pour les porcelaines blanches, le matin de neuf heures à midi, l'après-midi de 2 heures à heures.
Rue de la Gare, 83, à côté de l'Innovatrice, pour les porcelaines peintes, richement décorées, services à thé et à café, objets dépareillés et objets d'art.
Prix défiant toute concurrence.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 6 juin 1899

NAISSANCES. — Louis Verhulst, rue de Tourcoing, 2, impasse Saint-Louis, 1. — Louise et Gustave De Meyer jumeaux, rue des Longues-Haies, 62. — Emmanuel Feutry, rue Sébastopol, cour Feutry, 2. — Emile Desverin, rue de la Longue-Chemise, 6 — Maria Six, rue Blanchemaille. — Angèle Grimonprez, rue de Flandre, 30. — Maurice Schayk, rue des Arts, cour Ducrocq, 11. — Louise Derulle, rue Delattre, 9. — Maurice Delannoy, rue Descarte, cour Sioen, 8. — Marcel Lezy, rue Corot, 4. — Marcel Lorthiois, rue de Denain, cour Flamencourt, 8. — Henri Kidts, rue des Longues-Haies, 90.

DÉCÈS. — Théophile Delanghe, 63 ans, rue Nain, 71. Catherine Ferest, 63, rue Blanchemaille. — Henri Rancelot, 15 ans, rue Descartes, 24. — Julien Cornille, 42 ans, rue de Barbieux. — Marie Kling, 24 ans, rue de Curtigny, 1.

TOUFFLERS. — Affaire de fraude. — Les préposés Tancrette et Lafrance ont arrêté lundi, vers 10 heures du soir, à la carrière Watteau, à 300 mètres de la frontière les nommés Auguste Desmet, 31 ans, tisserand, demeurant à Lys, rue du Vert Pré, cité Delattre et Edmond Copy, 39 ans, apprêteur, demeurant rue de l'Alouette, 27.
Ces deux malheureux, probablement des ouvriers sans travail, étaient porteurs de café et de tabac de contrebande, pour une valeur de 144 francs. Ils ont été écroués à la gendarmerie de Lannoy et seront conduits à Lille pour être jugés devant le tribunal correctionnel.

WATTRELOS. — Le conseil municipal se réunira vendredi prochain, en session ordinaire, à 8 heures du soir.
Voici l'ordre du jour :
1. Session ordinaire de mai. Ouverture.
2. Budget primitif de la ville pour 1900 ; budgets vicinaux, des hospices et du bureau de bienfaisance.
3. Caisse municipale des retraites : projet de création.
4. Boulevard de Metz : projet d'élargissement et de redressement sur le territoire de Wattrelos.
5. Ouverture de rues nouvelles : Rapport sur les démarches faites auprès des propriétaires.
6. Ecole de la Baillerie : Lettre préfectorale. Création d'emplois d'instituteurs.
7. Demande de subsides pour fêtes et concours. (Festival à la Place ; participation de la Patriote au concours de gymnastique d'Amiens, fête du Plouy).
8. Assistance : projet de loi sur la représentation des pauvres et des établissements charitables, avis du Conseil, etc., etc.

Abattoir public. — Par arrêté du 29 mai, M. le Préfet du Nord a décidé la création de l'abattoir public à l'Avelin, conformément aux décisions du Conseil municipal, et malgré les réclamations faites à l'enquête.
La question suivra maintenant son cours.

Société de gymnastique « La Patriote. » — Nous apprenons avec plaisir que la société La Patriote qui a son siège à l'estaminet de notre ami Briffaut, Grande-Place, prendra part au grand concours national d'Amiens, qui aura lieu dimanche et lundi prochains 11 et 12 juin.
Cette vaillante variété qui l'année dernière, concourant en troisième division, obtint le premier prix, concourra cette année en deuxième division.
Nous souhaitons bonne chance à la sympathique phalange.

WATTRELOS. — Etat-civil. — *Naissances.* — Marguerite Langeraert, (Crétinier) Jules Pottier (St-Liévin).
Publications. — Jean-Baptiste Deffrennes, 27 ans, tisserand et Cornélie Duquesne, 27 ans, tisserande. — Henri Selosse, 24 ans, apprêteur et Célina Dumortier, 25 ans, servante. — Henri Dedeurwarder, 28 ans, tisserand et Hermance Donckele, 23 ans tisserande. — Henri Delbergue, 29 ans, rentreur et Marie Durieux, 24 ans, tisserande.
Alphonse Ronse, 25 ans, journalier et Elodie Delseyne, 26 ans, chamarreuse. — Gaspard Duchatelet, 34 ans, laineur et Hermance Leblanc, 22 ans, servante. — Charles Debode 25 ans, tisserand et Odile Deracinois, 23 ans, repasseuse. — Victor Lefebvre, tisserand et Stéphanie Herpoel, tisserande.
Mariages. — Adolphe Debuck, 28 ans, homme de peine, et Elodie Descheemaeker, 22 ans, tisserande. — J.-B. Houttemane, 26 ans, tisserand, et Marie Buyck, 22 ans, tisserande.
Décès. — Laurent Schaub, 76 ans 9 mois, Sapin-Vert. — Léonie Hoste, 7 mois, Touquet. — Philomène Vanhoobroeck, 22 ans 8 mois, ménagère, rue de Roubaix prolongée.

TOURCOING

Lire en deuxième page : Un assassinat aux Phalempins.

Blessé par un éclat de verre. — Un jeune homme de seize ans et demi, Losfeld Henry, demeurant rue Houchard, se trouvait lundi soir à la ducasse du quartier N.-D. de Lourdes, en face la barraque de M. Armand Rahier.
A un moment donné ce dernier jeta un verre par terre et un éclat de ce verre alla atteindre l'œil droit de Losfeld.
Un docteur qui l'a visité n'a pu se prononcer sur la gravité de la blessure.

[illegible] pour coups et blessures. — Rébellion contre la police. — Un nommé Camille Cécat, 21 ans, terrassier, demeurant rue de l'Epierre, à l'estaminet Vanlard, se trouvait lundi soir vers quatre heures chez Desmet, cabaretier rue de Paris.
Il jouait à la boule avec un nommé Deconinck et pour un motif futile frappa ce dernier avec une chope.
Constant Deconinck a reçu une blessure profonde sur le haut du nez et l'œil a été atteint aussi.
L'agent de police Vantighem, requis, voulut arrêter le forcené, mais Camille Cécat se jeta sur lui, lui donnant des coups de tête dans le ventre, et lui jeta même le contenu d'une burette de café à la figure.
L'agent réussit quand même à le conduire au poste.
M. le docteur Carette qui a visité Constant Deconninck a déclaré que l'incapacité de travail serait d'une dizaine de jours.

LILLE

L'Affaire Flamidien

Perquisition dans la Maison du Crime

Lundi à midi, c'est-à-dire après la classe du matin, M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Doré et de MM. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires, Boillerault, chef de la sûreté et d'une quinzaine d'agents, s'est transporté à l'externat Notre-Dame de la Treille, pour y faire une perquisition.

Dès son arrivée à la maison du crime, M. Delalé fit garder les portes de l'établissement par deux agents, qui avaient la consigne de ne laisser entrer ni sortir personne. Cette consigne a été rigoureusement observée.

L'aumônier de l'externat et Me Chesnelong même n'ont pu se faire ouvrir la porte.

Le bruit de l'arrivée des magistrats et de la police chez les Frères se répandit bien vite. Aussi, vers une heure, une foule de plusieurs centaines de curieux stationnait elle rue de la Monnaie.

Une heure plus tard, les curieux s'étaient dispersés et il ne restait plus que quelques groupes de cléricaux, dans lesquels on commentait cette descente de justice.

Un certain marchand de plumes de la place St-Martin se faisait surtout remarquer par son exubérance. C'est un coup des dreyfusards, s'écrie-t-il, vous allez voir qu'ils vont se mettre d'autres frères sous la dent !

Et le pauvre individu, au lieu de se tenir à son comptoir, erra jusqu'au soir dans la rue de la Monnaie.

La perquisition

La perquisition, commencée à midi par M. Delalé, avec l'aide du commissaire aux délégations judiciaires, du chef de la sûreté, et de douze agents, n'a été terminée qu'à huit heures moins le quart.

Quel était le but de cette perquisition?

Nous avons parlé des trois lettres anonymes trouvées à quelques jours d'intervalle dans l'établissement des Frères. La première de ces lettres a été composée au pinceau à l'aide d'un alphabet de lettres en métal, à jour ; la deuxième et la troisième ont été composées avec des lettres d'imprimerie découpées dans des placards ou publications et collées, pour la dernière lettre, sur une bande de papier gommé, pour la deuxième sur une feuille de papier de lettre de faire part de décès.

Dans ces trois lettres, l'auteur anonyme se déclarait l'assassin de Gaston Foveaux et racontait comment il avait accompli son crime, en dehors de la Monnaie, bien entendu.

La deuxième lettre était même accompagnée d'une reproduction de l'instrument du crime, car, d'après le prétendu assassin, Gaston Foveaux n'aurait pas été étranglé à l'aide de la main, mais avec une corde à chaque extrémité de laquelle était attaché un morceau de bois.

Nous avons dit ce que nous pensions de ces lettres, qui n'ont et ne peuvent avoir aucune importance quant à Flamidien.

Les deux premières furent trouvées, le matin, on le sait, dans la cour de l'externat, et les frères prétendent qu'elles ont dû y être jetées pendant la nuit.

Cependant, lors de la découverte de la deuxième lettre, il avait plu toute la nuit et l'enveloppe n'avait été nullement mouillée.

M. Delalé pensa donc, et avec juste raison, que l'auteur anonyme devait se trouver dans l'intérieur de l'établissement. C'est ce qui décida son transport d'hier.

Il pouvait en effet, découvrir des traces permettant d'établir que les lettres avaient été faites à l'intérieur, soit en trouvant l'alphabet de lettres en métal ou une lettre commencée.

Mais rien de cela, croyons-nous, n'a été découvert.

Certes, il est évident que l'individu qui a fait ces lettres est un partisan de Flamidien, mais habite-t-il à l'Externat Notre-Dame-de-la-Treille ?

Les lettres ont pu être faites au dehors de chez les Frères et deposées chez eux avec leur complicité.

Ce n'est donc pas seulement à l'Externat de Notre-Dame de la Treille qu'il eût fallu perquisitionner, mais aussi dans quelques officines flamidiennes, notamment dans une où opère un ancien commissaire de police qui a dû remplacer Duthilleul dans ses fonctions d'agent du syndicat Flamidien.

Maintenant, il est trop tard, les gaillards vont se tenir sur leur garde.

En tous cas, la perquisition d'hier n'aura pas été sans résultat.

Elle aura du moins démontré que pour faire une perquisition sérieuse dans la maison du crime, perquisition opérée par quinzes personnes, il faut **sept heures trois quarts.**

On peut juger, par ce détail, ce qu'a dû être la perquisition faite la veille de la découverte du crime par le commissaire de police du quartier, qui, accompagné seulement d'un agent, n'est resté que deux heures chez les frères.

Chaque étage de l'immeuble comprend 75 pièces.

Ce n'est donc qu'un simulacre de perquisition qu'a pu faire le commissaire de police du 2e arrondissement.

Les cléricaux ne sauraient donc arguer de ce fait pour prétendre que le cadavre a été apporté du dehors.

A. P.

TERRIBLE ACCIDENT

A L'USINE DE FIVES

Lundi matin, à 10 heures, un terrible accident s'est produit à l'Usine de Fives.
Par suite d'une fausse manœuvre, une pièce de fer du poids de 1.220 kil. a été projetée par un marteau pilon.
Elle atteigit deux ouvriers qui ont été grièvement blessés.
Gaston Frédéric, âgé de 14 ans, pilonnier, demeurant à Péronne, a eu le crâne fracturé.
Le pauvre enfant a été relevé tout ensanglanté. On s'empressa de le transporter à l'infirmerie de l'usine, où il reçut les premiers soins d'un médecin. Il a été ensuite transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.
Son état est très grave et on désespère de le sauver.
Le deuxième ouvrier atteint est M. Henri Derissin, âgé de 39 ans, demeurant rue Malesherbes, 17. Il a été atteint à la jambe et a le genou fracturé.
Cet accident a causé une vive émotion dans le personnel de l'Usine.

DRAME DE JALOUSIE

Un nombreux rassemblement se formait, hier matin, devant le n° 3 de la place Catinat. Dans la foule, on parlait d'un crime, d'une tentative de meurtre.
Voici exactement ce qui venait de se passer.
Un nommé Jérôme Dallongeville, coupeur, venait, dans un accès de jalousie, de frapper d'un coup de couteau son voisin de même palier, Omer Patté, contremaître de sellerie.
Une enquête a été ouverte par le commissaire de police du quartier.
Dallongeville prétend qu'il a frappé son voisin parce qu'il l'avait surpris dans son appartement causant trop intimement avec sa femme.
La blessure est heureusement peu grave. Le coup a atteint M. Patté à l'omoplate et la plaie est peu profonde.

LE COURONNEMENT

de la Reine des Ouvrières

Mlle Louise Cruber

La fête du couronnement de la Reine des Ouvrières, dimanche à l'Hippodrome, comprendra deux parties. La société des *Intimes* jouera d'abord le vaudeville de M. Géry Legrand, intitulé les *Chansons de Desrousseaux*.

Nos jeunes artistes, dans leur dernière répétition générale savaient déjà parfaitement la pièce et la jouaient avec un réel talent.

L'association symphonique des concerts d'été dirigée par M. Bromet, accompagnera les chanteurs exécutant aussi tous les airs populaires de notre regretté chansonnier.

M. Pyat, chef machiniste du Grand-Théâtre, s'est chargé de l'installation de la scène.

La pièce terminée, le décor de cave, dans laquelle elle se joue tombera et alors apparaitra au haut des gradins garnis de plantes et de tapis, au milieu d'un décor féerique, la Muse Lilloise, ayant à ses côtés le poète, dont le rôle sera rempli par M. Duvillier, l'excellent ténor des Orphéonistes.

Tandis que l'orchestre exécutera une marche triomphale, la Muse de Lille, les bras chargés de fleurs, descendra vers la scène où seront massés les Orphéonistes et y recevra la Muse de Paris.

Aux sons d'une imposante fanfare de trompettes massée dans les couloirs de l'Hippodrome, et répondant aux symphonies de l'orchestre, apparaîtra la Reine des Ouvrières et ses deux demoiselles d'honneur.

Reçue par les Muses, la Reine gravira le haut gradin conduisant à son trône, tandis que le poète chantera une exquise romance inédite d'un jeune compositeur de talent, M. Boone, paroles de A. Capon, intitulée : *Salut à la Reine ouvrière*, dont voici un extrait :

Vierge du peuple, humble déesse
Des miséreux elle est la sœur.
Elle brille par la jeunesse,
Elle charme par la douceur.
A ses genoux, l'âme en prière,
Couronnons-la pour sa beauté.
Notre reine c'est l'ouvrière,
La fille de la pauvreté.

Puis commencera l'exécution de l'œuvre de Widor, l'éminent compositeur, organiste de St-Sulpice, paroles de M. Lagrillière-Beauclerc, au cours de laquelle la *Reine* recevra sa couronne de fleurs.

Arriveront alors, pendant le chœur final, de grande allure, chanté par les Orphéonistes avec accompagnement d'orchestre, les délégations apportant leurs hommages à la *Reine*.

Les ouvrières, chantant :

Reçois notre hommage en ce jour
Inclinant devant toi la tête
Nous te saluons tour à tour
Car en toi c'est nous que l'on fête.
Brebis de notre doux bercail
A ta beauté l'on rend hommage
Honorant l'ouvrière sage
On honore ainsi le travail.

Arrivent les étudiants :

Nous sommes les étudiants
Traversant, la chanson aux lèvres,
La vie, à l'heure des printemps.
Mais pourtant, nous avons nos fièvres
Et nos sentiments vibrent tous,
Eclatent comme des fanfares
Quand un peuple acclame avec nous,
Vertu, beauté, deux choses rares.

Un nouveau groupe arrive. Ce sont les ouvriers :

Il y aura fête au foyer
En votre honneur douce fillette
Au fond du cœur de l'ouvrier
Chante la douce chansonnette
Honnêtes nous avons vécu.
A nos fronts il n'est point de honte
Et dans l'honneur qui t'est rendu
Nos fiertés trouveront leur compte.

Les poetes apportent, eux aussi, leurs fleurs.

Devant ta douce vision.
Astre pur ou bien météore,
Le poète a l'émotion
Qu'on éprouve devant l'aurore.
Tu rayonnes parmi les fleurs.
Comme à l'autel une madone,
Et les fleurons de ta couronne
Sont faits, Reine, de tous nos cœurs.

La masse chorale entonne :

Salut, reine des ateliers
Tous nos cœurs vont à l'ouvrière
Dont Lille a le droit d'être fière
Et nous t'acclamons par milliers
Ouvrières et ouvriers
Salut, Reine des ateliers.

Au milieu des acclamations de ses admirateurs, la Reine et sa suite, tenant en mains de grandes palmes vertes, couronneront en dernier lieu le buste de Desrousseaux.

Le *Pauvre Diable* a bien voulu se charger de confectionner, sur des dessins de M. Lepage, les costumes de la Muse lilloise, de la Reine des Ouvrières et de ses demoiselles d'honneur, costume qui certainement feront sensation.

Pour Mlle Curot, muse de Paris, le comité a fait faire à Paris un costume identique à celui qu'elle portait l'année dernière aux fêtes du Centenaire de Michelet.

La répétition générale de la fête du couronnement aura lieu vendredi soir à l'Hippodrome.

**

La Municipalité, comme la Préfecture, a décidé de recevoir officiellement la Reine des Ouvrières et ses demoiselles d'honneur quand elles passeront dimanche devant la Mairie.

Les Sociétés de musique qui désireraient participer à la marche sont priées de se faire inscrire au Comité, 111, rue Nationale. Un cachet de 50 francs leur sera offert.

Lundi soir, les ouvrières de la corseterie de M. Ferdinand Pihen, 1, passage de la Fontaine-del-Saulx, ont fêté, dans une réunion intime, leur compagne, Louise Gruber, la Reine des Ouvrières.

La plus jeune des corsetières, a remis à la Reine, au nom de toutes, une superbe palme et en quelques mots a félicité Mlle Louise Gruber, de son élection due, a-t-elle dit, non seulement à sa beauté, mais à sa vertu et à sa modestie.

Cette charmante fête s'est terminée vers 6 heures et l'on s'est séparé aux cris de : Vive la Reine !

**

Le Comité des fêtes Desrousseaux continue à recevoir de nombreux cadeaux pour la Reine des Ouvrières et pour ses demoiselles d'honneur.

On peut admirer actuellement à la vitrine de MM. Dewachter, rue Faidherbe, les corsets offerts par M. Ferdinand Pihen, à la Reine et à ses demoiselles d'honneur.

La superbe palme offerte par les ouvrières de la corseterie à leur compagne, est exposée à la vitrine de M. Jacquemard, rue Nationale.

Certificats d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu cette année, aux dates et lieux indiqués ci-après, pour les cantons de Lille :
Cantons sud et sud-est, le vendredi 16 juin pour les garçons à l'école de la rue d'Artois : pour les filles à l'école de la rue de Wazemmes.
Cantons nord-est et est, le vendredi 23 juin ; garçons, école rue de Bouvines ; filles, école rue Guillaume-Werniers.
Cantons Nord et Sud-Ouest, le vendredi 30 juin : garçons, école rue Fombelle ; filles, école rue de Bailleul.
Cantons Centre et Ouest, le lundi 3 juillet ; garçons, école rue du Marché ; filles école rue Racine.
Les examens commenceront à 8 heures du matin.

Les bibliothèques scolaires. — M. le directeur départemental de l'enseignement primaire a adressé ses félicitations à MM. Ladrière et Cavro, instituteurs à Lille, pour leur dévouement à l'œuvre des bibliothèques scolaires.

Exposition d'horticulture. — On sait qu'une exposition d'horticulture se tiendra les 11, 12, 13, 14 et 15 juin, au Palais-Rameau.
A cette occasion, la Société régionale d'horticulture du Nord, qui organise cette exposition, offrira un banquet aux membres du Jury, samedi prochain, à 6 h. 1[2, à l'hôtel Continental, parvis Saint-Maurice.

Statistique municipale. — Pendant la 22e semaine, du 28 mai au 3 juin, on a enregistré à Lille 115 naissances d'enfants vivants (54 garçons et 61 filles), dont 84 légitimes et 31 illégitimes.
Il y a eu 10 déclarations de morts-nés, 7 légitimes et 3 illégitimes.
On a célébré 42 mariages.
Le nombre des décès s'est élevé à 87, dont 17 dans les hôpitaux.
Les causes principales de décès sont : croup, 1; coqueluche, 4; apoplexie cérébrale, 4 ; bronchite et pneumonie, 14; maladies organiques du cœur, 9 ; diarrhée et entérite, 6 ; *phthisie pulmonaire*, 12 ; méningite tuberculeuse, 1 ; autres tuberculoses, 3 ; accident, 1 ; suicide, 4 ; autres causes, 28.
La statistique de la semaine précédente avait relevé 121 naissances d'enfants vivants, 9 morts-nés, 22 mariages, 100 décès.

Les Anciens militaires du train. — La société de secours mutuels « Les anciens militaires du train, » fondée à Lille, le 14 juillet 1888, tiendra son assemblée générale semestrielle, dimanche prochain, à 5 heures du soir, à *La Cloche*, 13, Place du Théâtre.
C'est dans cette assemblée qu'aura lieu la remise officielle de l'étendard et que sera arrêté le programme de la fête annuelle.
Les souscriptions pour l'étendard sont reçues au siège, 18, place des Reignaux.

Conférence. — La conférence sur l' « Exploitation du peuple par l'immoralité », qui devait avoir lieu aujourd'hui mercredi 7 courant, à 8 heures, à la *Solidarité*, 68, rue du Marché, est renvoyée au mercredi suivant, à la même heure.

Coopérative de l'Union de Lille. — Le conseil d'administration rappelle aux sociétaires que la rentrée des jetons de partage sera close le dimanche 11 juin, à midi précises.
Comme il va être procédé au renouvellement général des jetons de partage non rentrés à cette date n'auront plus de valeur, et qu'il n'en sera tenu aucun compte.
Nous prions donc les coopérateurs de se hâter.
Les bureaux sont ouverts tous les jours, de 8 h. du matin à midi, et de 2 h. à 6 h. du soir.
Toute réclamation en ce sens faite après la date précitée sera considérée comme nulle et non avenue.

Ecole pratique d'industrie. — Les nominations suivantes ont été faites en prévision de l'ouverture prochaine de cette école :
Directeur, M. Bertrand.
Professeur d'enseignement technique : M. Bonnifet.
Professeur d'enseignement général, M. Delabasse.
Professeur de dessin, M. X.
Professeur chef d'atelier de la photographie et de la photogravure, M. Colardeau.
Professeur chef d'atelier de la typographie et lithographie, M. Villette.
Maîtres-ouvriers :
Section du bois, MM. Lefebvre et Evrard.
Section du fer, MM. Estrée et Clayes.

Demande de travail. — Nous avons publié, il y a quelques jours, une demande de travail en faveur de la jeune Léonie Delrue.
Nous recevons, à ce sujet, la communication suivante :
« Le Maire de Lille informe les intéressés que la jeune Léonie Delrue, âgée de 14 ans 1[2, dont les parents habitent Bruay (Pas-de-Calais), qui était à la recherche du travail dans notre ville, se trouve actuellement placée. »

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIÈRES. — Manifestation socialiste. — L'annonce de l'arrestation de M. Dansette, adjoint au maire, a produit dans la ville une vive agitation, parmi les ouvriers socialistes et républicains.
Les prolétaires étaient bien décidés de donner à M. Dansette une preuve de leur profond mépris.
Quelques centaines d'entre eux se trouvaient vers huit heures du soir sur la Grand Place, en face du siège du parti réactionnaire, estaminet des *Pauvres et Fiers* criant tour à tour « Vive la République ! Vive Loubet ! A bas Dansette ! » etc., lorsqu'un individu se trouvant sur le seuil du café de Paris se mit à provoquer ces ouvriers en leur criant « A bas Loubet ! ».
Sur ces entrefaites arrivent le commissaire de police, ses agents, et la brigade de gendarmerie.
Quatre ouvriers criant : Vive la République ! sont arrêtés et conduits au poste, puis relâchés après un quart d'heure de détention.
Les ouvriers s'organisent ensuite en cortège, et au nombre d'un millier parcourent différentes rues en chantant l'*Internationale*, conspuant Dansette, et la clique réactionnaire.
Rue de l'Humanité, plusieurs arrestations sont opérées.
Remarqués pour leur zèle, les agents Quesque et Delbecque, qui étaient dans un état de surexcitation plutôt exagéré.
A 10 heures, tout est rentré dans le calme.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CONSEIL MUNICIPAL DE VALENCIENNES

Séance du 5 Juin 1899

19 conseillers sont présents, deux de plus qu'à la dernière séance. Sont absents MM. Lebacqz, Doutriaux, Debaralle, Déclé, Corsolle.

Après avoir excusé MM. Doutriaux, Debaralle et Corsolle, M. le Maire donne la parole à M. Membré, secrétaire qui lit le procès verbal de la dernière séance. Ce procès verbal est adopté.

Le Maire lit une lettre de remerciements du colonel du 127e pour la façon dont la population valenciennoise a reçu son régiment retour du camp de Sissonnes. Puis on passe à l'ordre du jour.

1° **Chaussées définitives. — acquisition d'un tonneau d'arrosage.** — Sur le rapport de M. l'ingénieur de 1re classe, directeur des travaux de la Ville, etc., le Conseil approuve un marché passé de gré-à-gré avec M. Durey-Sohry, fournisseur de la Ville de Paris pour l'achat d'un tonneau d'arrosage de 1200 litres au prix de 470 francs.

Cylindrages des matériaux d'empierrement. — Le conseil adopte un rapport émanant du même ingénieur, pour l'exécution du cylindrage des nouvelles voies. Ce travail est confié à M. Salmson, de Paris, au prix de 0 fr. 22 la tonne kilométrique, ce prix pourra être abaissé à 0 fr. 19, suivant la vitesse du rouleau compresseur.

3. **Installation de bancs.** — Le conseil vote un crédit de 1250 francs pour l'acquisition de 25 bancs à établir sur les boulevards aristocratiques de la ville, Mail et boulevard Pater. Plus tard, si on a le temps, on en posera aussi dans les quartiers populeux comme le demandent M. Tanchon, pour le boulevard Dampierre et M. Dugardin pour l'avenue du cimetière.

4. **Eau potable.** — Craignant pour l'été une disette d'eau, le 9 mars dernier, le Conseil votait 5,000 francs pour études nécessaires à l'augmentation du cube d'eau potable de la ville. Une convention avec Mme Vve Deslinsel et M. Herreman permet de forer un puits pour aller chercher une nappe d'eau qui se trouve à une faible profondeur près de la Rhonelle.
Le Conseil adopte la convention.

5° **Tramways.** — Modification de la ligne de Blanc-Misseron pendant la traversée de la ville. — Le Conseil ne voit aucun inconvénient à ce que la compagnie des tramways change son itinéraire à l'entrée de la rue de Mons.
Cette voie passera par le Marché aux Bestiaux, les nouvelles usines, etc. et sera d'un grand rapport à la riche compagnie, cela sans bourse délier.
Aucun conseiller ne pense à voir là une source de revenus permettant de ne pas imposer le beurre et l'huile en demandant une part de bénéfices à la compagnie.

6° **Société des Tubes. — Raccordement avec le tramway.** — La société des tubes est autorisée moyennant la somme de cent sous de redevance annuelle à occuper le domaine communal pour se raccorder avec le tramway.

7° **Question des Marchés.** — Un dossier volumineux composé de 21 pièces a été établi pour cette question.
On sait que l'Administration municipale a décidé, en 1897 de transporter le marché aux bestiaux de la place Neufbourg où il alimentait le commerce de tout un quartier dans un lieu désert, on il fait le bonheur de quelques propriétaires privilégiés et donné à notre ingénieur de 1re classe, etc, l'occasion de créer un marché aux Bestiaux comme il n'y en a nulle part (heureusement)
Pour pas mécontenter les commerçants de ce quartier, on retira le marché aux herbes de sa place habituelle et on décida, par arrêté municipal s. v. p. que ce marché serait divisé en deux, moitié place Verte, moitié place du Neufbourg. Or cela ne contenta personne et mécontenta tout le monde. Les ménagères abandonnèrent les deux marchés et un beau jour les marchandes de légumes s'insurgeant reprirent leurs anciennes places au marché aux Herbes. D'où conflit toujours pendant.
Des pétitions de toutes sortes furent adressées au maire, des délégations de femmes furent envoyées au même, qui les éconduisit d'une façon peu galante.
Les marchandes menacèrent alors d'abandonner le marché de Valenciennes si elles n'obtenaient pas satisfaction.
En bon opportuniste, M. le maire répondit qu'il étudierait la question et il l'étudie toujours !

Nous prions nos correspondants de n'écrire leurs communications que d'un seul côté de la feuille, pour faciliter la composition typographique.

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES

A la place de toutes ces boissons alcooliques, que, sous forme de cordial, vous absorbez, hélas! trop fréquemment, au détriment de votre santé, habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES soigneusement préparé avec de VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets tonifiants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

A cause des nombreuses imitations contre lesquelles nous nous proposons de sévir rigoureusement, refuser la consommation où la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS-TRILLES. (2)

BULLETIN COMMERCIAL

du 6 Juin 1899

BOURSE DE PARIS

Pr. cl.		Ouv.	Clôt.	Hau.	Bse
102 10	3 0/0 comptant	102 02	101 80	.. 22	..
102 22	3 0/0 terme	101 50	102 15	..	..
100 40	3 0/0 Amortissable c.	100 40	100 ..	.. 40	..
100 55	t.	100 ..	100 50	..	..
102 67	3 1/2 comptant	102 70	102 70	..	..
102 90	3 1/2 terme	102 70	102 70	..	..

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale

	6	5		6	5		6	5
ALCOOLS Ferm.			AVOINES Faibl			FARINES Faibl.		
Cour.	41 50	41 ..	Cour.	17 50	17 35	Cour.	43 75	43 70
Proch	42 ..	41 50	Proch	17 55	17 55	Proch	44 ..	43 75
J.-A.	42 25	41 75	J.-A.	17 45	17 25	J.-A.	43 90	43 75
4 der.	38 ..	38 ..	4 der.	16 50	16 20	4 der.	28 70	28 40
BLES Sout.			4 nov.	..	..	4 nov.	..	..
Cour.	20 50	20 45				Corb.	47 ..	47 ..
Proch	20 70	20 65	LIN. Calme					
J.-A.	20 75	20 70	Cour.	45 ..	44 75	SUCRES Faibl.		
4 der.	20 95	20 75	Proch	..	45 ..	Cour.	34 50	34 35
4 nov	..	..	J.-A.	45 ..	45 ..	Proch	34 62	34 37
SEIGLES. Calm.			4 der	44 ..	44 ..	J.-A.	34 62	34 50
Cour.	14 ..	14 ..	COLZA. Calme			4 oct.	31 ..	31 ..
Proch	13 75	13 75	Cour.	49 50	49 50	4 oct.	..	..
J.-A.	13 75	13 75	Proch	50 ..	50 ..	Roux	33 ..	a 38 75
4 der.	13 90	13 60	J.-A.	50 25	50 ..	Raf.	106 ..	a 106 50
4 nov	..	..	4 der	51 25	51 ..	Circ.	35	260 g

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. (cote offic.), 40 fr.

Bestiaux (La Villette)

Veaux. — Amenés, 368 ; Vendus, 35g ; 1re qualité, 2 fr. 02 ; 2e, 1 fr. 86 ; 3e, 12 fr. 6 ; prix extrêmes 1 fr. 42 à 2 fr. 10.
Vente très mauvaise.

Fourrages (Vincennes).

Fourrages et paille en gare. — On cote sur wagon, par 520 kilos, en gare d'arrivée à Paris :

Foin, 1re qualité	32 40	Paille de seigle p. ind.	24 28
Luzerne, 1re qualité	32 40	— — ordin.	18 24
Paille de blé	15 18	— d'avoine.	15 17

Le tout par 250 kilos ou les 100 bottes à 5 kilos sur wagon. Déchargement et octroi à la charge des acheteurs.

Paille de blé	22 24	19 21	Foin	46 53	44 46
— de seigle	28 37	26 28	Luzerne	46 53	42 46
— d'avoine	19 23	18 19	Regain	42 48	38 45

BOURSE DE LILLE

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	22400 ..	23000 ..	22400 ..
Anzin	6215 ..	6225 ..	6200 ..
Bruay	..	45800 ..	45000 ..
Bully	3900 ..	3910 ..	3900 ..
Carvin	1695 ..	1700 ..	1698 ..
Courrières	2545 ..	2510 ..	2500 ..
Douchy	1050 ..	1060 ..	1050 ..
Dourges	..	25000 ..	..
Escarpelle	820 ..	840 ..	820 ..
Lens 100e	..	580 ..	575 ..
Liévin	..	..	2200 ..
Meurchin	..	11200 ..	10500 ..
Ostricourt	..	930 ..	975 ..
Vicoigne	..	26600 ..	25750 ..

MARCHÉS DE LILLE

Bourse commerciale

Les blés sont demandés de 15 50 à 16 .. les 80 kilos
Vente difficile
En boulangerie, les farines sont offertes de 26 50 à 27 .. suivant marques.

Bestiaux

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'anim. Amenés	vend. Lille	pour ray. appr	Prix de revient au kilog. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.	Poids nov. viv.
Bœufs	1789	—	—	1 48	0 83	0 73	—
Vaches	511	—	—	1 46	0 70	0 60	—
Taureaux	253	—	—	1 12	0 55	0 45	—
Veaux	1963	—	—	1 98	0 90	0 70	—
Moutons	17727	—	—	1 95	..	..	—
Porcs	4563	—	—	1 56	..	..	—

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*. 28, Rue de Fives, 28.